



Date de dépôt : 6 mars 2024

Rapport du Conseil d'Etat **au Grand Conseil sur la pétition pour que les tractations de** **cession de terrain entre la commune de Carouge et l'Etat de** **Genève aboutissent, pour que l'aménagement du quartier de la** **Tambourine puisse enfin démarrer**

En date du 1^{er} septembre 2023, le Grand Conseil a renvoyé au Conseil d'Etat une pétition dont le libellé est le suivant :

Situé au-dessus du Rondeau de Carouge, le quartier de la Tambourine était occupé jusque dans les années 90 par l'Institut de recherche Battelle. L'Etat a acheté par la suite les terrains, et dans les anciens locaux de Battelle se sont installées l'Université et la HES. En 2000 les premier-e-s habitant-e-s sont arrivé-e-s. Aujourd'hui, plus de 1500 personnes y habitent, dans 12 immeubles. Cinq autres bâtiments sont occupés par les hautes écoles. Très vite, il est apparu que l'ancien Plan Localisé de Quartier (PLQ) créait plus de problèmes qu'il n'était censé en résoudre.

- 2001 première pétition pour demander une révision du PLQ*
- 2005 l'Etat suit les pétitionnaires et annonce une révision*
- 2013 un accord est trouvé entre l'Etat, la commune, l'Université et les habitant-e-s*
- 2017 Concertation entre habitant-e-s, hautes écoles et autorités pour définir les grandes lignes des aménagements à venir*
- 2018 enfin l'Etat approuve le PLQ révisé – après treize ans d'attente*
- 2019 le PLQ entre en force*

En 2020, soucieux de soutenir la démarche des habitant-e-s, le Conseil municipal a voté un crédit d'étude. Mais rien ne bouge tant que le passage du terrain (privé) de l'Etat en domaine public communal est bloqué (pas de place centrale qui permette aux habitant-e-s et étudiant-e-s de se rencontrer, circulation motorisée et stationnement anarchiques et dangereux, travaux d'entretien bloqués, éclairage public défaillant).

Nous demandons que l'Etat s'engage activement dans le processus, afin que la commune de Carouge puisse mettre en œuvre l'aménagement du quartier durant l'année 2023.

N.B. 311 signatures

*Association des habitant-e-s du
quartier de la Tambourine*

M. Jean-Louis Johannides

2, sentier des Eclaireurs

1256 Troinex

RÉPONSE DU CONSEIL D'ÉTAT

Le Conseil d'Etat prend acte du rapport du 14 août 2023 de la commission des pétitions chargée d'étudier la pétition pour que les tractations de cession de terrain entre la commune de Carouge et l'Etat de Genève aboutissent, pour que l'aménagement du quartier de la Tambourine puisse enfin démarrer (P 2164-A) et du souhait des pétitionnaires de voir les mesures d'aménagement, prévues par le plan localisé de quartier (PLQ) N°29972-544 « Battelle-Tambourine », être mises en œuvre activement.

Il rappelle que l'Etat et la commune de Carouge collaborent étroitement dans ce dossier, depuis plusieurs années, notamment dès l'entrée en force du PLQ en février 2019. A cette fin, les services communaux et cantonaux se sont réunis à de multiples reprises, entre 2020 et 2023, chaque acteur ayant des tâches spécifiques à mener en lien avec ses prérogatives.

Depuis octobre 2023, les services de l'Etat et de la commune ont mis sur pied un groupe de travail qui se réunit à raison d'une rencontre par mois pour finaliser les accords relatifs aux cessions foncières puis pour développer leur mise en œuvre future.

Malgré les efforts entrepris, des divergences subsistent encore entre la commune et l'Etat sur la valeur d'un actif immobilier qui doit être cédé à la commune de Carouge, conformément à ce que prévoit le PLQ de la Tambourine. Des discussions entre les services perdurent sur cette question en particulier.

Le Conseil d'Etat souhaite que ces démarches puissent aboutir à un acte notarié de cession et transferts en 2024, idéalement au début du 3^e trimestre 2024, de manière à tenir compte des procédures propres à la Ville de Carouge et à l'Etat de Genève (validations techniques, politiques, délibération communale, etc.).

Au bénéfice de ces explications, le Conseil d'Etat vous invite à prendre acte du présent rapport.

AU NOM DU CONSEIL D'ÉTAT

La chancelière :
Michèle RIGHETTI-EL ZAYADI

Le président :
Antonio HODGERS